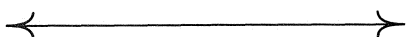


## Quelques nouvelles

L'année scolaire est déjà commencée depuis presque deux mois déjà et il nous fait plaisir de vous retrouver avec un Bulletin AMQ bien rempli mais, pour continuer dans cette veine, nous avons toujours besoin de votre collaboration. Vous avez peut-être un article en tête depuis un certain temps? Pourquoi ne pas le compléter et nous le soumettre? Vous connaissez une personne qui est innovatrice dans sa pédagogie ou qui a des idées intéressantes qui mériteraient à être divulguées? Nous attendons vos suggestions et vous remercions de votre précieuse collaboration. Toutefois, pour publier une revue, il y a des dates à respecter!! Nous avons souffert quelques retards l'an dernier, très souvent, au non respect des dates limites pour transmettre des textes à la direction du bulletin. Nous avons donc décidé que, cette année, nous n'attendrions plus. Il est impossible de publier une revue pour le mois de décembre lorsque nous recevons des textes... en décembre! Les articles doivent être envoyés au comité de Rédaction du bulletin (adressé à l'AMQ) qui, en tout premier lieu, doit les soumettre à un comité de lecture (tous les articles de cette revue sont arbitrés, voir la « Politique de rédaction du Bulletin AMQ » en page 2) lequel donne une recommandation (favorable ou non). Lorsque l'article est jugé intéressant pour publication, il revient à l'auteur(e) avec, très souvent, des demandes de corrections à faire. L'auteur(e) retourne la version corrigée de son texte au comité de rédaction qui juge si tout est fin prêt pour publication. Si tel est le cas, la directrice du bulletin reçoit la version finale. Il est donc important, à cette dernière étape, et pour la bonne marche de la revue, de nous retourner l'article avant les dates de tombée du bulletin soit le 1<sup>er</sup> octobre pour le numéro de décembre, le 1<sup>er</sup> décembre pour le numéro de mars, le 1<sup>er</sup> mars pour le numéro de mai et le 1<sup>er</sup> août pour le numéro d'octobre.

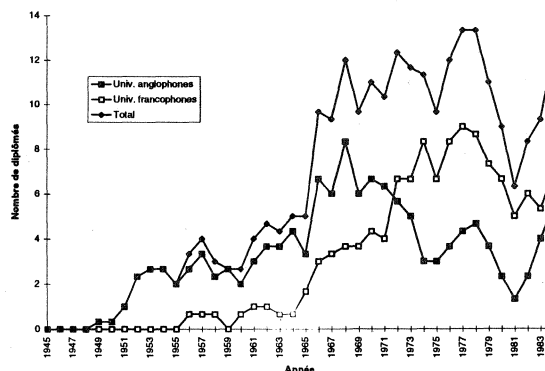
Bonne lecture et à la prochaine.



## ERRATA

Dans le Bulletin AMQ de mai dernier (vol. 35, no 2, mai 95), quelques erreurs se sont glissées et nous nous en excusons.

- À la page 5 nous avons une « Réaction à l'éditorial de décembre 94 » et non pas à l'éditorial de mars 95.
- À la page 13, dans le solutionnaire du numéro 1 nous devrions lire:
 
$$\frac{1\ 358\ 024\ 701}{1\ 851\ 851\ 865} = \frac{11 \times 123\ 456\ 791}{15 \times 123\ 456\ 791} = \frac{11}{15}$$
- À la page 31, le graphique de la figure 2 doit être remplacé par celui ci-bas.



Sources: McGill University Thesis Directory, vol. I et II, Relevé des diplômés de l'Université du Québec, tomes 1, 2 et 3, Relevés statistiques fournis par les registraires des universités Concordia, de Montréal, Laval et Sherbrooke.

- À la page 35, dans la note 1 au bas de la page, on fait appel à la référence bibliographique numéro 11 à la fin de la chronique, c'est-à-dire à: VIGNY, Alfred de, *Œuvres complètes*, ...
- À la page 48, quatrième ligne, nous devrions lire:  $p^{23}, p^{11}q, p^7q^2, p^5q^3, p^5qr, p^3q^2r, p^2qrs$ .
- À la page 48, neuvième ligne, nous devrions lire: prennent un seul multiple de 24:  $3 \times 2^3 \times 2^8 =$
- À la page 48, dixième et onzième lignes, nous devrions lire: 3. De la forme  $p^7q^2$ , le seul multiple de  $2^4$  est  $2^7 \times 3^7 = 24 \times 48$  ou 1152.
- À la page 48, quatorzième ligne, nous devrions lire: (b)  $2^3 \times 3^5 = 24 \times 81$  ou 1944.